

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE
Jeudi 21 octobre 2021
ÉCOLE MATERNELLE GÉRARD PHILIPPE ARNAGE

-§-§-§-

Étaient présentes :

Mmes ARMANGE, ÉKOUÉ, KOLBASSINE, MÉNESTRIER, MICHAUD, Enseignantes
Mmes MINAUD, PAILLETTE, SALHI, HAGUET, M. MARTIN, Représentants des parents d'élève
Mmes EHERMANN, POTTIER, Atsem

Étaient excusés :

M. FLEURAT, Inspecteur de l'Éducation Nationale
Mme SANS, Maire d'Arnage
M. Marsal, Commission Education
Mmes GESBERT, Enseignante
Mmes BÉCHU, RAGUENEAU, PLES, Membres du RASED
Mmes SAHRAOUI, JENKINSON, Représentantes des parents d'élève
Mme COSSON, EGOUY, BILLOT, Atsem

1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION SCOLAIRE MATERNELLE GÉRARD PHILIPPE

Mme Chevereau, représentante de l'AGFEPA, est invitée et présente pour ce point et le suivant (1 et 2).

• **Bilan financier de l'exercice 2020-2021**

Présentation du budget écoulé via le cahier et le tableau présenté en séance

Les points importants à noter sont :

- Bien que les sorties aient été minimales, 1 sortie de fin d'année a été mise en place pour un budget de 2500 euros.
- Par rapport à une année ordinaire, l'accent a été mis en contrepartie sur des achats matériels pour améliorer le confort des élèves et les outils disponibles : malle de déguisements (175 euros), malle jardinage (100 euros), tapis de bibliothèque (100 euros), vélos et trottinettes neuves (600 euros), jeux pédagogiques (350 euros),...
- L'AGFEPA a réussi à octroyer encore 11 euros/élève cette année, sans fête de l'école, grâce aux bénéfiques des brioches et tombola. Elle espère pouvoir offrir 14 euros/élève pour l'année prochaine. Nous les en remercions. L'AGFEPA compte sur les équipes enseignantes pour mobiliser les 80 bénévoles nécessaires à la fête des écoles (date probable : samedi 2 juillet 2022)
- Bénéfiques photos fratries : les 2 bénéfiques 2021-2022 et 2022-2023 seront pour la maternelle, suite à une erreur sur les deux années précédentes.
- Le maintien de la revente d'objets personnalisés pour que les familles aient la possibilité d'un souvenir de leur enfant et ses camarades en classes de maternelle.
- Les parents d'élèves soumettent l'idée de proposer aux familles de donner plus que la cotisation de 15 euros. Etant donné que cette somme est également déductible des impôts, certaines familles souhaiteraient peut-être donner plus pour les enfants. A garder à l'esprit pour l'année prochaine.

• **Renouvellement des membres du bureau**

Rappel du partage des rôles au sein de l'association :

- Mise à jour du compte en ligne par le secrétaire en novembre sur « service-public.fr »
- Gestion du dossier préfecture et de l'administratif avec la Banque par le secrétaire
- Gestion des comptes par l'équipe enseignante/trésorière

Les membres du bureau sont réélus, sans changement :

- Président : MICHAUD Hélène
- Vice-président : MÉNESTRIER Murielle
- Secrétaire : ARMANGE Céline
- Trésorière : KOLBASSINE Valou

Pour l'année scolaire 2021-2021 (de novembre à octobre)

-Mandataires : les enseignantes Mmes Armange, Kolbassine, Michaud, Ménestrier, Ékoué

2. COOPÉRATIVE SCOLAIRE

• Période 1

Dépenses déjà engagées :

- Classeurs des PS et carnet de suivis
- Matériel et jeux pour la petite courante
- Coopératives de classe

Recettes :

- Cotisation des familles
- Don de l'AGFFEPA

• Prévision de dépenses prochaines

- Renouvellement des albums, documentaires...en fonction des projets des classes et de l'école
- Goûters de la Semaine de la maternelle et de Noël
- Spectacles en décembre à l'Eolienne (4 euros/élève) et en mars à l'école (6 euros/élève)
- Renouvellement continu des vélos

3. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES

Les élections ont eu lieu le vendredi 8 octobre 2021. Le quotient électoral (suffrages exprimés : nombre de sièges à pourvoir) était de 20,60. Le pourcentage de participation est de 60,56% (52,78% en 2020-2021).

-Inscrits : 213, Votants : 126 (103 exprimés, 23 nuls ou blancs)

-L'unique liste présentée a été élue, avec 7 parents représentants des parents d'élèves (5 titulaires + 2 suppléants).

4. BILAN DE LA RENTRÉE 2021 ET EFFECTIFS

• Effectifs

Actuellement, l'école compte 111 élèves pour 5 classes.

| Effectifs 2021-2022 | Répartitions | | | TOTAL/CLASSE |
|--------------------------------------|--------------|-----------|-----------|--------------|
| | PS | MS | GS | |
| Mme KOLBASSINE Valérie – PS | 21 | | | 21 |
| Mme MÉNESTRIER Murielle – PS/MS | 10 | 11 | | 21 |
| Mme MICHAUD Hélène – MS | | 23 | | 23 |
| Mme ÉKOUÉ Laure-Hélène – MS/GS | | 9 | 13 | 22 |
| Mme ARMANGE Céline/RIO Delphine – GS | | | 23 | 23 |
| TOTAL ÉLÈVES | 31 | 43 | 36 | 111 |

La communauté éducative se compose de :

-5 enseignantes et 1 enseignante en complément (Marine Gesbert jusqu'au retour de Delphine Rio en janvier)
-4 postes d'atsem (3 à « plein temps » et 2 à mi-temps : Pascale Cosson, Marie-Laure Pottier, Amélie Ehermann, Elodie Egouy, Valérie Billot)

Marie Lacassagne, AELSH, aide Mme Kolbassine dans son travail.

Laetitia Legot, AESH, aide un élève pour son accueil à l'école 24h par semaine.

• Mesures sanitaires liées à la Covid, passage au niveau 1 au 4 octobre 2021

-Port du masque par les atsem et les enseignantes, les personnels périscolaires, l'accompagnateur des élèves,

comme les grands frères ou sœurs

-Entrées et sorties de 3 classes sur les 5 sur l'extérieur, à tous les horaires

-Lavage des mains avant/après certaines activités, avant/après les récréations, avant/après la pause méridienne

-Les brassages sont réduits au maximum : décloisonnement très raisonné en début d'après-midi, récréations sur 2 cours distinctes

-Les passages aux toilettes se font classe par classe.

-L'aération des classes reste renforcée.

Un point est soulevé par les parents d'élève. Dans l'enceinte de l'école, aux abords, le port de masque est-il toujours requis ? Et si oui, est-il possible de remettre des signalisations à partir du moment où le port du masque devient obligatoire. Certaines familles ont tenu à signaler le relâchement parfois constaté. Le point sera fait avec Mme Bricault, directrice de l'élémentaire, pour trouver une signalétique commune, en fonction de l'arrêté préfectoral en vigueur pour la rentrée de novembre.

- **Réseau d'aide (RASED) :** Le réseau d'aide est constitué de 4 personnes.

-1 psychologue scolaire : Sarah RAGUENEAU

-1 rééducatrice (maître G) : Betty BÉCHU, Valérie PICHON

-1 maîtresse d'adaptation (maître E) : Stéphanie PLES

Le Rased peut être contacté pour tout élève en difficulté, quelle que soit cette difficulté et quelle que soit la classe de l'élève. Les demandes d'aides peuvent être formulées par les enseignants, ou directement par les familles. Les coordonnées du Rased sont affichées à l'entrée de l'école.

5. VOTE DU REGLEMENT INTÉRIEUR

-Après lecture, aucune modification n'a été apportée.

-Le règlement intérieur est lu et voté à l'unanimité.

-Il est porté à la connaissance des parents que le règlement de l'école est lié au règlement-type départemental (paru à la rentrée 2015). La charte de la Laïcité (affichée à l'entrée de l'école) sera annexée au règlement intérieur et signée par les familles au même titre que le règlement intérieur, la charte d'utilisateur E-Primo. Une charte numérique est également affichée à l'école.

6. TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS

- **Demande d'investissements/travaux pour l'année 2020/2021**

Mme le Maire a sollicité les demandes d'investissements concernant la sécurité ou le matériel obsolète.

1/ Le remplacement des fontaines des toilettes du haut

2/ Remise en état de la structure de jeu de la grande cour et son sol de réception

3/ Un meuble d'ateliers autonomes par classe avec une trentaine de boîtes mobiles/déplaçables

4/ Un bac de sable couvert dans chaque cour

5/ Réassort de 6 à 8 nattes en plastique pour le repos

6/ Des robinets dans les toilettes du bas en plus grand nombre

7/ 1 arbre à refaire la grille sur la petite cour

- **Travaux à prévoir rapidement**

-La sonnerie de l'école (prévue aux vacances de la Toussaint) : l'équipe enseignante indique avoir besoin a minima d'une sonnerie/cloche pour la récréation.

-Des stores pare-soleil sont toujours en attente dans la cinquième classe : leur remplacement est nécessaire pour le travail des élèves en classe.

-Les carrés pavés autour des deux arbres de la grande cour sont très abîmés et accidentogènes... à refaire à plat pour éviter les accidents. Des grilles seraient l'idéal.

-PPMS : 2 verrous manquants aux portes des dortoirs + 1 bouton molleté côté PS du couloir vers l'extérieur de la

grande cour

- **Travaux réalisés**

Nous en remercions au préalable la mairie.

-L'acquisition d'un nouveau four

-Les tracés au sol

-Le signal visuel du PPMS AI

-En cours de réalisation : la toiture du hall et des classes 3 et 4 sont en cours de rénovation. Nous soulignons que faire ces travaux sur le temps scolaire requiert une vigilance de tous les instants malgré les précautions d'utilisation/signalisation/ prises sur la petite cour ; bien que nous comprenons que ce n'était pas l'option envisagée au départ (contraintes de disponibilité des matériaux, liées à l'épidémie)

- **Etats dégradés/point de vigilance**

-Les toitures des classes 1 et 2

- **Le numérique à l'école**

Avec l'ENT E-Primo, nous créons pour chaque classe, accessible aux parents de cette classe, un blog et/ou des cahiers numériques.

-1 collègue est inscrite à la formation E-Primo.

-Nous nous réservons un temps de formation très prochainement, entre enseignantes (échange de compétences).

7. SÉCURITÉ

- **Le premier exercice incendie**

L'alerte incendie de premier trimestre a eu lieu le vendredi 10 septembre 2021. Cet exercice a permis de rappeler les conduites à tenir en cas d'incendie et s'est déroulé sans incident. Les élèves y sont habitués. Deux autres exercices auront lieu au 2ème et 3ème trimestre.

- **Le Plan Particulier de Mise en Sûreté**

-Le PPMS de l'école a été remis à jour, comme requis annuellement. Il se compose de 2 volets distincts :

- Un PPMS-Attentats Intrusions : Il s'agit d'un confinement ou d'une évacuation en fonction de la localisation du danger. Le premier exercice annuel porte sur un risque d'intrusion : il aura lieu le vendredi 22 octobre 2021. Le gendarme-référent, l'adjudant Moulin, sera normalement présent. Cet exercice permet d'expliquer ces mesures de confinement ou d'évacuation dans les classes aux élèves : verrouillage des portes, obturation des fenêtres, élèves au sol silencieux (classes 1 et 2 dans les dortoirs, classes 3/4/5 dans les classes)... ou évacuation rapide en courant vers les rues adjacentes. Nous ferons un exercice de confinement.

Nous l'avons préparé en amont avec les élèves (lectures, discussions, essais...). Concernant le comportement des élèves, les exercices se déroulent bien. Ils respectent très bien ce silence et comprennent pour les plus grands l'importance de cette éducation à la sécurité. Reste à tester en grandeur réelle le nouveau signal visuel clignotant bleu installé.

- Un PPMS-Risques Majeurs : Il s'agit du protocole à respecter en cas d'accident majeur (par exemple, une quantité importante de gaz toxique dans l'air), accidents pour lesquels un confinement est nécessaire. La salle de motricité a été choisie comme lieu de confinement pour les risques technologiques pour l'ensemble des élèves de l'école. Le matériel de la mallette y est revu et complété au besoin. L'exercice de confinement aura lieu le jeudi 13 janvier 2022.

-Un récapitulatif des consignes à respecter a été transmis aux familles par le biais du cahier de liaison.

8. PROJETS PÉDAGOGIQUES POUR L'ANNÉE 2021-2022

Prêt de livres : Les prêts commenceront au retour des vacances de la Toussaint dans notre bibliothèque qui se

trouve désormais dans la bibliothèque partagée avec l'élémentaire. Nous espérons pouvoir faire vivre cette bibliothèque avec des ateliers hebdomadaires de lecture.

Martine Bailly, de l'association « Lire et faire lire », vient nous rencontrer chaque mardi pour faire une lecture à des petits groupes d'élèves de l'école. Des grands-parents d'élèves seraient également intéressés ; nous reviendrons vers eux.

Activités Pédagogiques Complémentaires : Elles ont lieu les lundis et jeudis de 16h20 à 17h05. Les activités proposées seront centrées sur le langage, l'écrit, les nombres et les quantités. . Les élèves peuvent apporter un petit goûter qui est pris à 16h20 avant le début de l'activité.

Décloisonnement/Temps de repos : Le repos se veut un temps nécessitant une organisation très souple. Les élèves de PS comme de GS qui souhaitent dormir doivent pouvoir le faire sereinement. Et les élèves qui ne dorment pas (PS comme MS-GS) doivent pouvoir être levés, après un petit temps de repos.

-les élèves qui ne dorment pas sont levés à 13h40 (heure de coucher 13h05-13h10)

-de 13h40 à 14h30 : jusqu'alors

- Les élèves de GS sont répartis en 2 groupes (activités en groupes restreints : phonologie, principe alphabétique, écriture autonome), classes 3 et 5.
- Les PS et MS réveillés sont répartis en 3 groupes **dans leur classe** (jeux de construction, jeux mathématiques...), classes 1 et 2 attenantes aux dortoirs, classe 4 de Mme Michaud. Les 11 MS de Mme Ekoué vont en 2 groupes dans les classes de PS-MS.

Les groupes sont composés de plus ou moins 10 à 18 élèves. Ils seront redéfinis au fil de l'année, selon les besoins. Pour cette période de mesures sanitaires, nous avons essayé de limiter les brassages.

Chorales : Les chorales devraient débiter vendredi 12 novembre 2021, les vendredis à 11h.

PS/MS : Ce travail sera mis en place par Mmes Michaud/Kolbassine/Ménéstrier, avec les élèves de PS et MS, dans la salle de motricité de l'école maternelle, sur le thème des couleurs. Une semaine sur 2.

GS/CP : Un travail sera mis en place par Mme Hulin, avec les classes de GS et CP, dans le préau de l'école élémentaire. Chaque semaine. Nous espérons pouvoir présenter ce travail aux familles, en fin d'année.

La Semaine académique de la maternelle : Elle aura lieu la semaine du 22 au 26 novembre 2021 sur la thématique « Je dis, tu écris... on apprend ». Nous attendons les dernières mesures concernant les parents dans l'école pour envisager une organisation et proposer des activités dans l'école/les classes.

Médiathèque : Les classes s'y rendent 2 fois dans l'année. Les classes de PS-MS iront plutôt en milieu et fin d'année scolaire. Le Rallye Lecture des GS aura lieu le jeudi 2 juin 2022.

Festival BD : Il aura lieu les 27 et 29 novembre à la Salle de l'Eolienne et sera ouvert aux visiteurs. Deux auteurs, Bénaglia et Dawid, interviendront auprès des MS et des GS le vendredi 26 novembre 2021 (4 interventions de 45 minutes)... l'occasion de présenter leur travail d'illustrateur.

Première P'âge : Les élèves de PS bénéficieront également de la venue d'une auteure, à l'occasion de la manifestation Première P'âge, début février 2021, dont le travail de création est spécifiquement adapté aux jeunes enfants. Ils se rendront à l'Eolienne.

Noël : Un goûter de Noël et la venue du Père-Noël, organisés par l'école, se dérouleront le jeudi ou vendredi d'avant les vacances de décembre.

Un spectacle à l'école :

-3 classes de MS, MS-GS et GS se déplaceront à l'Eolienne pour voir en salle le spectacle « Mioba », un conte autour des éléphants, le mardi 14 décembre 2021.

-La compagnie Les Trois Chardons se déplacera à l'école pour présenter à l'ensemble des 5 classes son spectacle « L'arbre roux », le jeudi 3 mars 2022.

Projet commun des 5 classes sur le thème des pays du monde « Les couleurs » : Les 5 classes travailleront sur un projet commun autour des continents, des cultures...

- Nous organiserons une exposition collective de leurs travaux en avril (littérature, arts plastiques, sciences...).
- Les chorales reprendront ce thème pour un répertoire de chansons communes.
- Spectacle-représentation à l'Eolienne : le mardi 14 juin 2021, à 18h00 (chants et danses)

Projet de l'école sur l'Education au Développement durable :

Les actions engagées les années passées méritent d'être poursuivies

- Jardinage : plutôt dans le jardin de la maternelle, au contact direct
- Ateliers avec Le Mans métropole ou jardiniers sarthois
- Reconduire les activités de ramassage
- Idées de pique-nique zéro déchet

Autour des langues et de l'ouverture internationale :

-Céline Armange suivra une formation en Irlande, par le biais du programme Erasmus+, pour la formation des enseignants européens. Elle suivra des cours de remise à niveau en anglais et de pédagogie pour enseigner une autre discipline en anglais.

-A cette occasion, le projet d'un Irish Day verra le jour probablement à l'occasion de la fête nationale de l'Irlande en mars. Les enseignantes ne pourront pas avoir le concours des assistants de langues ou des conseillers pédagogiques pour cette journée, mais compteront sur les parents volontaires.

Rencontres sportives : Les dates des rencontres ne sont pas encore fixées. Mais l'école serait intéressée par les rencontres Danse pour les classes de MS-GS et GS, et des rencontres d'Athlétisme pour toutes les classes.

Photos scolaires : Elles ont eu lieu le lundi 27 septembre. Les bons de commandes devraient arriver début novembre. Les recommandes arriveront normalement avant Noël. Cette année, les photos des fratries seront payées à la maternelle.

Festival du livre : Afin de continuer à renouveler les livres de la bibliothèque avec de nouveaux ouvrages, récents, l'école a proposé une vente de livres aux familles intéressées. Le principe : 20% des ventes des familles sont reversé pour l'achat de livres neufs pour la bibliothèque de l'école. Ce festival s'est déroulé la semaine du 4 au 8 octobre 2021. Nous remercions vivement les familles et les personnels de l'école dont les achats nous permettront d'offrir des livres neufs pour la bibliothèque de l'école.

9. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

-Le retour de la piscine en GS est demandé par les parents d'élèves comme l'équipe enseignante, qui considèrent primordial la fréquentation de l'eau dès le plus jeune âge et le savoir nager.

Clôture de la séance à 19h35
Prochain Conseil d'École : **Judi 3 février 2022** à 18h00
et **Judi 9 juin 2022** à 18h00.

La Directrice - C. ARMANGE

La secrétaire de séance – H. MICHAUD